

Le FRAQassant



Bulletin d'information de la Fédération de la relève agricole du Québec

Politique jeunesse : là, on commence à jaser!

DANS CE NUMÉRO

Politique Jeunesse 1

Un nouveau plan...

Le mot du président 2

La FRAQ plus engagée

Suite de la une 3

Politique jeunesse...

La rubrique du C.A. 4

Prenez votre place et foncez!

Production laitière 5

Modifications au programme d'aide au démarrage

Coopération internationale 6

Postes outremer

Finance 7

Comment vont vos affaires ?

Nouvelle équipe intérimaire à la FRAQ 8

Agenda et partenariat; 8

Un nouveau plan avec des dollars tout neufs

Le 5 septembre dernier, le conseil d'administration de la FRAQ recevait, à peine une semaine après le lancement officiel de ce programme par le ministre, deux représentantes de l'équipe de la Politique jeunesse afin d'en préciser certains aspects et d'en bien comprendre les objectifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique jeunesse de son ministère et dans la foulée de la Commission Pronovost, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec mettait en place son *Plan d'action en faveur de la relève agricole*, le 28 août dernier. Celui-ci est doté d'une enveloppe de 10 M\$ sur 5 ans. À titre indicatif, l'ensemble des mesures d'aide destinées à la relève par la Financière agricole du Québec représente un budget annuel d'environ 10 M\$.

Le plan vise à favoriser le démarrage et la diversification des entreprises agricoles, à améliorer la compétitivité par l'accompagnement et la formation, à réduire la capitalisation dans les premières années d'opération et la mise en valeur de bâtiments agricoles non utilisés et de fonds de terre. On retrouve dans ce plan quatre programmes comprenant un ou plusieurs volets auxquels il est possible d'adhérer simultanément ou successivement. Force est d'admettre que plusieurs éléments de ce plan faisaient partie des revendications et solutions proposées par la FRAQ et ses affiliés, notamment à l'occasion de la tenue de la CAAAQ l'an dernier.

Voir Politique jeunesse... à la page 3



Le FRAQassant

Bulletin d'information de la Fédération
de la relève agricole du Québec

Conseil exécutif :

Benoit Martin, président

Frédéric Marcoux, 1^{er} vice-président

Alain Pinard, 2^e vice-président

Marie-Hélène Morneau, membre de l'exécutif

Secrétaire par intérim :

Alexandre Anctil

Agente en vie syndicale :

Julie Dubois

Coordination et montage :

Julie Dubois

Correction du français :

Lynda Thomas

Collaboration spéciale à la rédaction :

Marie-Hélène Morneau, Alexandre Anctil et
Benoit Martin

Le FRAQassant est publié 6 fois par année.

Le FRAQassant est imprimé par CRS 555 et la
préparation au publipostage est assurée par
Duclos-Ringuette.

Fédération de la relève agricole du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 105

Longueuil Québec J4H 4E7

450-679-0540 poste 8299

450-679-2375

fraq@upa.qc.ca

Visitez notre site web au www.fraq.qc.ca

MOT DU PRÉSIDENT

La FRAQ plus engagée



Depuis sa fondation, la FRAQ s'est donné le mandat de revendiquer de meilleures conditions pour les jeunes qui veulent s'établir en agriculture. Pour ce faire, l'organisation s'est bâtie au fil du temps une structure et une réputation solide si bien qu'aujourd'hui elle peut se vanter de jouer un rôle primordial dans le renouvellement des générations sur les fermes agricoles du Québec.

Le rayonnement de la fédération, soutenu par des syndicats engagés dans chaque région a permis à la FRAQ de se faire voir. Au fil du temps, les gains syndicaux se sont alignés et les organisations ayant développé un réflexe relève se sont multipliées. Aujourd'hui, la FRAQ parle d'une voie forte et compte sur l'appui d'un nombre grandissant de partenaires.

La FRAQ peut faire encore davantage de pression sur certaines organisations, je pense entre autres aux avantages reliés à la carte de membres. Le pouvoir que vous nous donnez pour revendiquer repose sur notre capacité à se donner une structure unique et démocratique.

Si comme moi vous pensez que la FRAQ peut faire encore plus, je vous lance un défi : impliquez-vous encore davantage dans les structures agricoles qui vous entourent. Vous en sortirez grandis et la situation de la relève agricole au Québec continuera de s'améliorer.

Bonne récolte !

Benoit Martin

Président

Politique Jeunesse : là, on commence à jaser!

Suite de la une

Comment tout ça se traduira dans le champ?

Dans les volets concernant les investissements sur la ferme, l'aide accordée, représentant 50% des coûts admissibles, atteint 10 000\$ dans les cas de démarrage et de diversification d'une entreprise et jusqu'à 25 000\$ pour la revalorisation de bâtiments ou de terres inutilisées. D'autres mesures financières liées à l'utilisation de CUMA et de CUMO ou à la participation à des activités de formation agricole spécialisées permettent à la relève d'avoir accès à des sommes non négligeables. Un jeune qui utiliserait la totalité des montants disponibles dans ces trois derniers volets pourrait toucher 11 000\$ sur trois ans.

Mentionnons le dernier volet, s'adressant à des groupes ou associations de jeunes de la relève, qui permettra de soutenir des projets collectifs innovants liés au développement des connaissances et des compétences.

Ce plan est doté d'un large éventail de dépenses admissibles et jouit d'une facilité d'accès indéniable. Bien que destiné aux entreprises en démarrage ayant des revenus bruts modestes, l'équipe de la Politique jeunesse a bien fait comprendre la volonté du ministère de voir à des jeunes sérieux ayant des projets crédibles, durables et rentables.

Critiqués par le conseil d'administration sur l'exclusion de jeunes de la relève démarrant des entreprises de plus grande envergure ou assurant la continuité de fermes existantes, les représentantes du MAPAQ ont clairement expliqué d'une part, que les contraintes budgétaires impliquaient de cibler une partie de la clientèle et, d'autre part, que la volonté était d'abord de supporter les entrepreneurs et les entreprises ayant actuellement plus de difficultés à avoir accès à de l'aide et au financement. Ce sont habituellement celles ayant moins de revenus et moins de 5 ans ou 10 ans dans le cas d'une diversification de production.

Inscrivez-vous dès maintenant

En remplissant le formulaire d'inscription accompagné de votre plan d'affaires. Le tout déposé avant le 30 octobre 2008.

Notez que la consigne est premier arrivé, premier servi.

Pour plus de détails ou pour obtenir des formulaires, consultez votre conseiller régional en relève au MAPAQ ou visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca

Les grands, ils ont déjà été petits.

Marie-Eve Lemay, agr.
Directrice de comptes agricoles
Tél. : 450 796-6033, poste 292
Sans frais : 1 866 796-6043

SERVICES
MAXAFFAIRES
AGRICOLAS



**BANQUE
LAURENTIENNE**

www.banquelaurentienne.ca





Marie-Hélène Morneau,
membre de l'exécutif à la
FRAQ

« Arrêtez d'attendre de vous faire prier pour avoir un poste ou bien d'en avoir un réservé à la relève, prenez votre place et foncez! »

Bonjour,

Je me nomme Marie-Hélène Morneau et je viens de Saint-Jean Port-Joli dans la région de la Côte-du-Sud. Présentement je travaille sur la ferme familiale avec mon père, mon frère, mon copain et ma petite fille Tania. C'est une entreprise laitière, ovine et acéricole. Depuis mars dernier, je suis fière de représenter la relève féminine sur le conseil exécutif de la Fédération!

Aujourd'hui, je tiens à vous parler de l'importance de l'implication des jeunes dans le milieu agricole. Selon moi les jeunes productrices et producteurs doivent être autant sinon plus impliqués dans le but d'être au fait de l'actualité, des nouvelles normes et techniques d'innovation qui s'en viennent dans notre monde d'évolution qu'est l'agriculture. Ce sont les jeunes qui apportent les nouvelles idées pour faire avancer le secteur dans l'avenir. Si on veut rester compétitif, il faut progresser et ne pas avoir peur des changements.

Ce n'est pas quand les administrateurs actuels vont prendre leur retraite qu'il faudra apparaître dans le décor sans expérience... Si on profite de l'expérience des gens déjà dans la structure en plus de nos nouvelles idées, on crée des liens importants et c'est là que les choses évoluent et on se donne beaucoup plus de pouvoir en tant que relève.

À quoi sert de faire des pressions et d'avancer des dossiers au niveau provincial si tous les jeunes restent chez eux à attendre que quelque chose se passe. Je peux confirmer que souvent les revendications qui commencent au niveau local se font plus entendre et rallient beaucoup plus de producteurs. Pensez-y bien!

En passant, les filles, il n'y a pas seulement les agricultrices pour se faire écouter, bien au contraire. On amène souvent une vision différente mais très importante auprès de nos regroupements. Je crois que notre mission devrait être simplement de s'impliquer dans les syndicats au même titre que les hommes et non de se plaindre de notre situation.

Finalement arrêtez d'attendre de vous faire prier pour avoir un poste ou bien d'en avoir un réservé à la relève, prenez votre place s'il vous plaît et foncez en tant que nouvelle génération. C'est la passion qui nous anime tous pour faire ce si beau métier, donc il faut travailler aussi pour pouvoir le garder et le transmettre à nos enfants.

En terminant, je tiens à vous inviter à la prochaine assemblée générale de la FRAQ qui cette année, aura lieu à Rivière-du-Loup. Hé oui! Le groupe de la relève de la Côte-du-Sud et celui du Bas Saint-Laurent s'unissent pour vous accueillir chaleureusement les 12-13 et 14 mars prochain. C'est un rendez-vous!

FAMILY VALUE\$

Faire partie de la famille New Holland a ses avantages !

Peut-être avez-vous droit à un rabais FAMILLE ! Si vous avez acheté de l'équipement de fenaison New Holland au cours des 36 derniers mois, vous obtiendrez un rabais à l'achat d'un tracteur New Holland. Grâce au programme Family Value\$, pas besoin d'exploiter un important parc de machines ou une entreprise pour mériter des escomptes intéressants sur les meilleurs tracteurs sur le marché.

Les tracteurs et l'équipement de fenaison New Holland – une grande famille productive. Optez pour la marque New Holland pour vos tracteurs ET votre équipement de fenaison. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire New Holland au sujet des rabais Family Value\$, qui pourraient vous faire économiser sur le tracteur New Holland idéal pour faire fonctionner votre excellent équipement New Holland.





Des modifications aux programmes d'aide au démarrage et d'aide à la relève laitière de la FPLQ

Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec procédait à quelques retouches à l'égard

de ses programmes d'aide à l'établissement, l'aide au démarrage, plus communément appelé « le prêt de 10 kg », et l'aide à la relève laitière connue sous la dénomination du « 5 kg ». Bien qu'il n'y ait rien de majeur, on s'entend tout de même pour appuyer ces modifications.

Concernant l'aide au démarrage

Tout d'abord, dès le 1^{er} octobre à chaque année (plutôt que le 1^{er} mars) la FPLQ annoncera le nombre de dossiers, les quantités de quotas et les priorités régionales qui seront alloués à ce programme pour l'année suivante. Pour 2009, on sait donc déjà que 100 kg/jour seront prêtés à 10 jeunes dont trois prioritairement des régions de la Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi. Ensuite, une période précise de dépôt des projets est dorénavant prévue et l'ordre d'entrée de ceux-ci n'a plus aucune incidence sur l'évaluation. Cette période ira du 1^{er} février au 30 avril. L'analyse des dossiers se fera rapidement et les

confirmations seront données aux heureux bénéficiaires avant le début de la saison estivale de sorte qu'il sera plus facile d'organiser l'approvisionnement des principaux intrants.

Concernant l'aide à la relève laitière

Finalement, un point technico-juridique qui revêt une certaine importance : sera accepté que le jeune qui qualifie la ferme détienne 21% ou 50% (1 ou 4 kg) de la valeur totale de la ferme à travers une compagnie de gestion alors qu'actuellement il doit la détenir directement. Sans entrer dans les détails, cette mesure permettra à des cédants d'avoir accès à des mesures fiscales qui rendront plus facile ou tout simplement possible le transfert de leur entreprise.

Après trois ans

Rappelons que trois cohortes de jeunes sont en phase d'établissement depuis la mise en place de ce programme : 10 en 2006, 12 en 2007 et 8 en 2008. Trente nouvelles entreprises laitières et dix d'annoncées pour l'an prochain. Qui aurait cru cela possible il y a à peine quelques années? Bien que tout soit perfectible et sujet à l'amélioration il faut savoir reconnaître la valeur et la portée des décisions de la FPLQ.

PHILIPPE GAGNON
FERME H.P. GAGNON & FILS INC.

« AVANT
 QUE JE RACHÈTE
 LA TERRE,
 MON CONSEILLER
 FINANCIER A PRÉPARÉ
 LE TERRAIN. »

Desjardins & Cie

Des experts en transfert d'entreprise réunis sous un même toit, à vos côtés.

La relève d'une entreprise agricole, ça se planifie. Que la vente ou l'achat implique des associés, des employés ou des membres de la famille, le succès de ce processus rigoureux dépend grandement de l'accompagnement et des conseils que vous recevez. Avec plus de 50 centres financiers aux entreprises répartis dans toutes les régions, les experts de Desjardins vous offrent tout cela et davantage.

C'est plus qu'une banque.
C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises agricoles.

Desjardins

Centres financiers
aux entreprises

desjardins.com Conjuguer avoirs et êtres

Envie de coopération internationale ?

Uniterra cherche des bénévoles pour des postes outremer

Exigences demandées

Les postes de bénévole sont disponibles aux citoyens canadiens ou résidents permanents seulement. Préférence aux professionnels âgés de 25 ans ou plus.

Les bénévoles Uniterra sont recrutés pour leurs compétences professionnelles, leur expérience et la force de leur caractère. Ils sont motivés pour donner de leur temps et leur expertise à nos projets par un désir de contribuer à la cause de développement pour adresser la pauvreté mondiale. Les bénévoles sont caractérisés par leur capacité de s'adapter, leur flexibilité et leurs qualités interpersonnelles. Ils montrent le comportement professionnel clair et la franchise aux cultures différentes et des styles de vie.

Description des tâches

Le programme Uniterra fournit de nombreuses occasions pour des citoyens canadiens de se porter volontaire à l'étranger dans leur domaine d'expérience. Nous travaillons avec des associés locaux dans 13 pays en Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. L'objectif d'Uniterra est de soutenir des initiatives de développement pour adresser la pauvreté mondiale.

Travailler avec Uniterra représente travailler en partenariat avec des organisations diverses, tant dans des pays en voie de développement qu'au Canada. Les bénévoles partagent leurs expériences avec leur communauté, encouragent la solidarité internationale et

aident à former la politique vers la réunion des Objectifs de Développement de Millénaire de L'ONU.

Avec Uniterra, vous pouvez vous porter volontaire pour une position de 1 mois à deux ans, selon les besoins d'initiatives de coopération locales. Le recrutement pour les postes disponibles a lieu pendant toute l'année. Les bénévoles canadiens pour Uniterra doivent être des citoyens canadiens ou des résidents permanents. Uniterra offre aussi la possibilité pour des ressources locales de pays de programme différents pour participer aux initiatives et les projets de coopération d'organisations d'associés. Ces bénévoles assurent la suite à long terme et le maintien des connaissances et des compétences acquises via le Programme Uniterra.

Termes et Conditions

Les postes de bénévolat durent de 1 mois à deux ans. Les bénévoles ne sont pas rémunérés pour leur service, cependant, on fournit une allocation de base selon le coût de la vie dans le pays d'accueil. Pour des missions à long terme, Uniterra augmentera l'allocation selon le nombre de personnes à charge accompagnant le bénévole et reconnu comme tel selon le programme.

Pour devenir un bénévole Uniterra ou pour plus d'information visitez le site Internet au www.uniterra.ca

Les coopératives agricoles investiront plus de 600 000 \$ pour la première année d'opération du Fonds.



FONDS COOPÉRATIF D'AIDE À LA RELÈVE AGRICOLE

TYPES D'AIDE

- Volet support financier La Coop
- Volet aide à l'établissement Desjardins
- Volet développement des compétences
- Volet support professionnel La Coop
- Volet produits pétroliers Sonic
- Volet mentorat Desjardins



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ*

Membre :

- coopérative locale;
- Fédération de la relève agricole du Québec.

Achats d'intrants : majoritairement à la coop locale.

Âge : de 16 à 35 ans, lors de l'inscription.

Actionnariat : détenir au moins 20 % des parts ou des actions.

Formation acquise : détenir un DEP ou une formation équivalente.

Activité principale : être sur la ferme à plein temps.

DATES À RETENIR

Du 18 août au 15 octobre

Période d'analyse des candidatures par la coopérative locale.

Du 15 au 31 octobre

Période de l'étude des candidatures par les membres du CA du Fonds.

* Seuls les jeunes dont la coop locale adhère au Fonds pourront s'en prévaloir.



Desjardins



Comment vont vos affaires?

L'Analyse financière personnalisée vous permet d'y voir plus clair!

Vous êtes client en finance-ment à La Financière agricole du Québec et vous transmettez annuellement vos états financiers à cette institution? Alors, vous recevrez, dans les mois suivant votre envoi, un tout nouvel outil de gestion pour votre entreprise, soit l'Analyse financière personnalisée.

Il s'agit d'un rapport qui donne un bon aperçu de la situation financière de votre entreprise, tout en la comparant à la moyenne de votre secteur de production et à celle des entreprises qui présentent la meilleure situation financière (le groupe de tête). Cet outil a été développé par La Financière agricole pour le bénéfice de ses clients.

Votre entreprise, sous un autre œil

Facile à consulter, l'Analyse financière personnalisée présente des données pertinentes sous forme de tableaux et de graphiques. Son contenu est divisé en trois principales sections :

1. l'historique de votre entreprise sur cinq ans;
2. vos résultats, comparés avec la moyenne du secteur de production et du groupe de tête;
3. les explications relatives aux différents indicateurs utilisés.

L'évolution financière de votre entreprise est montrée à partir d'indicateurs et de ratios financiers représentatifs, qui permettent d'établir un premier diagnostic. Ces ratios sont :

- le fonds de roulement (liquidité);
- l'autonomie financière (solvabilité);
- le rendement de l'actif (rentabilité);
- le taux de charges (efficience de l'entreprise).

L'Analyse financière personnalisée propose donc une vision globale pouvant vous soutenir dans la gestion de votre exploitation agricole. Elle vous apporte un éclairage sur les différentes facettes de votre situation financière, de façon simple et rapide. Aussi, elle vous aide à

déterminer les forces et les faiblesses de votre entreprise. Vous serez ainsi en mesure de vous fixer des objectifs qui, par la suite, détermineront les actions à entreprendre.

Des experts qui sauront vous aider

Lorsque vous recevrez votre *Analyse financière personnalisée*, vous pourrez communiquer avec votre conseiller à La Financière agricole pour obtenir des explications supplémentaires ou pour discuter de votre situation financière. Par ailleurs, en regard de vos préoccupations, votre conseiller pourra vous diriger vers d'autres experts, de façon à déterminer les gestes qui pourront améliorer les performances de votre exploitation.

L'Analyse financière personnalisée peut donc grandement faciliter vos échanges avec votre conseiller ainsi que l'ensemble des professionnels qui vous appuient dans le développement de votre entreprise.

Et vous, comment vont vos affaires?

CQRL



*Fier d'encourager la relève
agricole du Québec !*

www.cqrl.org



**Conseil québécois
des races laitières Inc.**

3450, Sicotte, CP 518
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8

Tél : (450) 774-9122
Télec. : (450) 778-9637
info@cqrl.org

Une nouvelle équipe intérimaire à la FRAQ



Julie Dubois, agente en vie syndicale et Alexandre Anctil, secrétaire par intérim

Pour faire suite au départ de Jean-Philippe Deschênes-Gilbert secrétaire général à la FRAQ, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'une nouvelle équipe intérimaire. Celle-ci est composée d'Alexandre Anctil et de Julie Dubois. Alexandre agit à titre d'agent régional en vie syndicale pour la Fédération du Bas St-Laurent depuis une douzaine d'années. M. Anctil agira pour la FRAQ à titre de secrétaire par intérim. Il assurera le suivi des résolutions, des différents comités (MAPAQ, La Financière, Fonds coop...) et supportera les élus dans leurs actions syndicales.

Quant à Julie, qui est à l'emploi de la FRAQ depuis maintenant trois ans, elle reprendra ses mandats habituels en

plus d'assurer une partie du secrétariat général. Essentiellement, elle verra à l'organisation, assurera une permanence et un suivi à l'égard des courriels et des appels, coordonnera la tenue de l'assemblée générale et de l'Agri-Génie en plus de soutenir les élus et les syndicats régionaux en fonction de ses mandats.

L'excellente connaissance du milieu et des dossiers propres à la relève de ces deux ressources permettra un intérim efficace et un transfert harmonieux des mandats vers la nouvelle permanence qui devrait être en poste à partir de janvier 2009. Notez que Mme Dubois poursuivra son mandat par la suite.

Agenda

-1er octobre

Rencontre avec le MAPAQ (Développement des services conseils)

-15 octobre

Conseil d'administration - Fonds coopératif d'aide à la relève

-17 octobre

Conseil d'administration - FRAQ

-Octobre

Ouverture du poste de secrétaire à la FRAQ

ERRATUM

Nous désirons vous informer qu'une erreur s'est malencontreusement glissée dans la dernière édition du FRAQassant. Dans la rubrique du conseil d'administration on y lit que Jean-François Ménard est le plus beau sur le conseil d'administration alors que l'on aurait dû lire Jean-François Ménard et Frédéric Marcoux. Toutes nos excuses à Monsieur Marcoux. L'équipe est désolée des dommages à la réputation que cela a pu lui causer.

Recevoir son FRAQassant par courriel, c'est écolo !

Si vous souhaitez faire un geste écologique de plus dans votre quotidien, vous pouvez choisir de recevoir le FRAQassant par courriel. Il suffit simplement d'envoyer un courriel à fraq@upa.qc.ca. Vous êtes maintenant plus de 135 personnes à lire votre FRAQassant par courriel. Une économie de 900 \$ annuellement pour la FRAQ. Merci !

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

N'oubliez pas de faire votre changement d'adresse auprès de votre syndicat régional ainsi qu'à la FRAQ. De cette manière, vous vous assurez de toujours recevoir votre FRAQassant et évitez ainsi des frais de retour à la Fédération.



La Fédération de la relève agricole du Québec tient à remercier ses partenaires



La Financière agricole

Québec

